



Les Nouvelles d'Alfred...

Édité par la mairie d'Epineuil

LE MOT DU MAIRE

Voici quelques nouvelles en cette rentrée.

Même si l'époque prête à l'inquiétude et que nous redoutons pour notre pays des perturbations parfois lourdes de conséquences, j'aimerais aujourd'hui vous parler d'espoir.

Cet espoir vient, comme souvent, des enfants.

L'école d'Epineuil se porte bien. Les effectifs sont stables avec 60 élèves, accueillis par nos trois enseignantes. Ils grandissent et apprennent dans un cadre serein et privilégié, n'ont pas de longs trajets à subir, ne montent jamais dans le car, et bénéficieront, à partir de janvier, de repas livrés par la cuisine centrale de l'hôpital. Autant d'éléments qui contribuent à leur bien-être au quotidien.

Un voyage scolaire de cinq jours, réunissant tous les élèves du CP au CM2, est programmé pour avril 2026. Fidèle à sa tradition, le Conseil municipal a voté une subvention de 4.000 € pour contribuer à son financement. Les parents d'élèves se mobilisent également à travers différentes actions, afin que le reste à charge pour les familles soit le plus léger possible.

Dans ces temps parfois troublés, nous avons ainsi, à Epineuil, une belle raison de garder confiance et d'espérer. Si vous souhaitez les soutenir, n'hésitez pas à participer à leur collecte, même modestement : chaque geste compte.

Ils se joignent à moi pour vous remercier chaleureusement de votre soutien.

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Vendredi : 10h/12h - Mardi-Jeudi : 15h45/17h45 - Fermée le Mercredi
Tél 03.86.54.40.76 - E-mail : epineuil1.mairie@orange.fr

RECENSEMENT

A la demande de l'INSEE, le recensement des habitants d'Épineuil se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026. Nous vous rappelons que celui-ci est obligatoire.

Madame Nicole HUGOT a été nommée coordonnateur communal de ces opérations et Monsieur Laurent CHAMON recruté comme agent recenseur. Nous vous remercions par avance de bien vouloir leur réservé un bon accueil dans le cadre de leurs missions.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTE ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est possible tout au long de l'année.

Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026, il convient de s'inscrire au plus tard le 06 février 2026.

MODE DE SCRUTIN POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La loi n° 25-444 du 21 mai 2025 harmonise désormais le mode de scrutin municipal pour toutes les communes de France, quelle que soit leur taille.

CE QUI CHANGE

1. Généralisation du scrutin de liste paritaire

- Vous voterez pour une liste complète de candidats, sans possibilité de panachage.
- **Il devient interdit de rayer un candidat, d'en ajouter ou de modifier l'ordre.**
- **Toute modification manuscrite rendra le bulletin nul.**

2. Listes complètes ou incomplètes

- Les listes peuvent être incomplètes ou comprendre quelques candidats supplémentaires.
- Exemple pour Épineuil (commune de 500 à 999 habitants) :
 - Liste minimale : 13 candidats
 - Liste maximale : 17 candidats
 - Nombre légal de sièges au conseil municipal : 15

3. Parité stricte

- La composition des listes doit être alternée femme / homme / femme / homme (ou inversement).
- L'alternance est obligatoire du premier au dernier candidat.

Heures d'ouverture de la mairie :

*Lundi-Vendredi : 10h/12h - Mardi-Jeudi : 15h45/17h45 - Fermée le Mercredi
Tél 03.86.54.40.76 - E-mail : epineuil1.mairie@orange.fr*

TRAVAUX

1/ Le dossier concernant la mise en LED de l'ensemble du village d'Epineuil avance. Le périmètre est désormais calé avec l'entreprise CITEOS, mandatée par le SDEY. Le planning des travaux est en cours de validation. Nous pourrions, si tout se passe bien, passer en LED courant du premier semestre 2026. Compte tenu du contexte budgétaire national et des contraintes financières pesant sur l'État, nous restons néanmoins vigilants en espérant que cela n'engendrera pas de décalage.

2/ Concernant l'entrée du pâlis, nous allons acheter 2 blocs bétons avec fourche en remplacement de ceux actuellement en location. L'entreprise GILLET viendra les remplacer prochainement. Ces blocs permettront de sécuriser l'accès au Pâlis et de ralentir les éventuelles intrusions de véhicules non autorisés.

3/ Un mot sur le projet de "terrain multisports, agrès séniors et réfection du terrain de boules" prévu sur le pâlis : Avec les difficultés rencontrées pour voter le budget de l'état, les études des subventions prennent du retard. Nous attendons leurs retours pour valider ou non ce projet.

4/ La petite cloche de notre église Saint Etienne nommée « *Tinterelle n° 2* » et qui date de 1764, a été classée au titre des monuments historiques. C'est une fierté pour notre église et notre village.

5/ Afin de responsabiliser les conducteurs qui empruntent la rue Alfred GREVIN, nous avons placé le radar pédagogique sur cette voie qui est limitée à 30 km/h.

6/ En septembre, nous avons eu la visite du SDIS dans le cadre du contrôle incendie des bâtiments de la mairie, de l'école, du Pôle et de la salle André DURAND. L'ensemble des bâtiments a reçu un avis favorable avec quelques mesures à prendre directement. Nous avons dû retirer les différents rideaux qui se trouvaient sur les issues de secours à la salle A. Durand et à l'école (nous regardons pour l'installation de film occultant), nous allons changer une serrure et un bloc d'alarme au pôle.

7/ La commune a investi dans du matériel technique :
une brosse de désherbage et un taille-haies multifonctions.



Heures d'ouverture de la mairie :

*Lundi-Vendredi : 10h/12h - Mardi-Jeudi : 15h45/17h45 - Fermée le Mercredi
Tél 03.86.54.40.76 - E-mail : epineuil1.mairie@orange.fr*

FESTIVITES



Fêtons tous ensemble le 107^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918

9 h 30 : rendez-vous à la mairie

9h45 : défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts suivis du verre de l'amitié.

***Le Noël des Aînés aura lieu cette année le
Samedi 13 décembre 2025***

Salle André DURAND



***Cérémonie des vœux
Elle se déroulera le vendredi 09 janvier 2026***

Salle André DURAND

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Vendredi : 10h/12h - Mardi-Jeudi : 15h45/17h45 - Fermée le Mercredi
Tél 03.86.54.40.76 - E-mail : epineuil1.mairie@orange.fr